

## **La formation accompagnée en Suisse**

### **Insertion améliorée dans le marché de l'emploi des jeunes adultes atteints d'une maladie psychique**

#### **Aide au passage à la vie active**

##### **Contexte**

Le concept de formation accompagnée désigne l'encadrement, pendant l'apprentissage sur le premier marché de l'emploi, de jeunes adultes atteints d'un handicap. Assuré par un coach, l'encadrement vise à apporter aux jeunes adultes le soutien nécessaire à la réussite de leur apprentissage et à garantir leur insertion durable dans le marché de l'emploi. De nombreuses institutions suisses proposent une formation accompagnée. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de jeunes adultes qui sollicitent cette offre ni de définir l'approche et les concepts qui la sous-tendent. Jusqu'ici, en Suisse, la recherche s'est encore peu intéressée à la formation accompagnée. Le présent projet porte exclusivement son attention sur les jeunes adultes atteints d'un handicap psychique.

##### **Objectifs du projet**

L'enquête sur les offres de formation accompagnée destinées aux jeunes adultes atteints d'une maladie psychique en Suisse romande et alémanique poursuit les objectifs suivants.

Par son approche empirique, le projet contribue à générer des connaissances sur ce sujet important et à jeter les bases de la recherche future.

La collecte d'informations vise à améliorer l'insertion, dans le marché de l'emploi, des jeunes adultes atteints d'une maladie psychique. Le but consiste à mettre au point des mesures adéquates de prévention et de soutien ou à optimiser les méthodes existantes.

Par ailleurs, des recommandations seront faites aux prestataires sur la base des résultats empiriques.

##### **Déroulement**

La première phase du projet prévoit un sondage des coaches des différentes institutions par le biais d'un questionnaire en ligne. Ce dernier contient des questions sur le nombre de jeunes adultes qui sollicitent actuellement cette offre et sur l'organisation de l'encadrement des apprentis et quelques questions sur les concepts et l'approche en matière de conseil.

Une deuxième phase examinera l'entourage des jeunes adultes par le biais d'entretiens qualitatifs dans trois à quatre institutions proposant une formation accompagnée. L'analyse prendra certes en compte leur perspective, mais aussi celle des coaches, des employeurs et, dans la mesure du possible, des parents.

Enfin, au cours d'une troisième phase, les résultats recueillis seront consolidés puis discutés au sein d'un groupe d'experts pour en accroître la validité.